

AGREGATION D'HISTOIRE



Pourquoi préparer l'agrégation d'Histoire à Paris 8 ?

Forte de ses taux de réussite largement supérieurs à la moyenne nationale au CAPES (résultats régulièrement deux fois supérieurs à la moyenne nationale), l'université Paris 8 propose désormais une préparation à l'agrégation.

Concours d'un haut niveau disciplinaire en histoire qui atteste également une réelle bivalence en géographie, l'agrégation permet à son titulaire d'enseigner au lycée, mais aussi d'envisager une carrière à l'université ou en classes préparatoires, voire de se reconverter dans des conditions favorables après une formation complémentaire (concours interne de l'ENA, métiers de la culture, du journalisme, de l'édition...).



Le choix de préparer de l'agrégation à Paris 8 présente un double intérêt pour les candidats, du fait des conditions particulières de l'université et du fort engagement des préparateurs au service de la réussite de tous les étudiants, quel que soit leur cursus antérieur ou les conditions dans lesquelles ils doivent préparer le concours.

En effet, le département d'Histoire de l'université Paris 8 est composé d'[une trentaine d'enseignants-chercheurs](#) aux spécialités variées chronologiquement et géographiquement. De ce fait, il est collectivement en état d'assurer une préparation d'un haut niveau scientifique quelles que soient les questions mises au concours. De plus, tous les cours ont lieu en petit effectif sur un seul site accessible en métro : pas d'amphi surchargé, pas d'anonymat, mais au contraire la garantie d'être accompagné pas à pas dans sa préparation. Enfin, les candidats ont l'assurance de pouvoir passer autant de devoirs blancs et de colles qu'il est nécessaire afin de maîtriser les exercices sur lesquels ils seront évalués !

Vous trouverez ici les modalités d'inscription :

<http://www.education.gouv.fr/cid51606/conditions-inscription-concours-externe-agregation.html#Conditions%20sp%C3%A9cifiques>

et le descriptif des épreuves :

<http://www.education.gouv.fr/cid51437/epreuves-agregation-externe-section-histoire.html>

Questions fréquentes:

- Quel diplôme dois-je avoir pour m'inscrire à la préparation ?

Il est nécessaire pour s'inscrire au concours national de l'agrégation d'avoir un master complet et validé (Master recherche ou Master professionnel). L'inscription au concours lui-même se fait individuellement sur le site du ministère de l'éducation nationale à partir de septembre.

- Comment m'inscrire? et à quel diplôme?

Les agrégatifs doivent obligatoirement être inscrits à Paris 8 pour suivre la préparation et avoir accès à la plateforme numérique « spéciale concours ».

Pour la rentrée 2015, les agrégatifs seront inscrits en M2 MEEF à Paris 8 « voie agrégation » (sans obligation de suivre les cours ESPE, sauf pour les stagiaires Capes). Ceux qui seraient déjà titulaires d'un master MEEF seront inscrits dans un autre master du département d'histoire. Pour la procédure, contacter Martine Roman (responsable administrative: martine.roman@univ-paris8.fr) ET Gwladys Bernard (responsable pédagogique gwladys.bernard@gmail.com).

A noter : pour les étudiants titulaires du Capes et en stage en 2015-2016, l'inscription en MEEF 2 est remboursée à la fin de l'année civile par l'académie au titre de la formation continue.

- Dois-je être un ancien étudiant de Paris 8 pour m'inscrire à cette préparation?

Pas du tout : la préparation est ouverte à tous les étudiants titulaires d'un master. Les dossiers sont examinés avant l'été par la commission pédagogique.

- Puis-je suivre la préparation au CAPES d'histoire géographie en même temps que celle de l'agrégation d'histoire?

Bien sûr. Les questions au programme étant pour l'essentiel identiques, il est tout à fait possible de suivre les deux préparations en parallèle à Paris 8.

Renseignements et inscriptions

Si vous voulez vous inscrire à cette préparation, il est indispensable de contacter:

- La responsable pédagogique Gwladys Bernard : gwladys.bernard@gmail.com

- La responsable administrative Martine Roman: martine.roman@univ-paris8.fr

Elles vous expliqueront les modalités concrètes d'inscription et l'organisation de la préparation.

